

TC-AMt / Philippeville, le 11 Mars 2026
Opération de Développement Rural de Couvin
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

10 mars 2026 – Hôtel de Ville de Couvin

Objet de la réunion : Rapport annuel 2025, état d'avancement des projets, état d'avancement des projets en convention et divers.

- **Invités**

Maxime DECOSTER, Parc National ESEM
Coraline MAHY, Parc National ESEM
Patrick LEMAIRE

- **Commune de Couvin :**

Alexandre FORTEMPS
Jean-Charles DELOBBE
Vanessa COSSE
André LAPOSTOLLE

Frédérique VAN ROOST
Régis MAREE
Philippe FONTEYN

- **Mesdames, Messieurs :**

Patrick BEROUDIAUX
Jean-François BRIHAYE
Christiane DUBUC-CHEVALIER
Christophe MAHY
Philippe MEURANT
Marie-Elisabeth COLINET

Sébastien MORAUX
Bernard PAQUET
Marie-Françoise PARMENTIER
Pierre GUILLAUME
Yves RENARD

- **FRW :**

Thomas CONSTANT, Agent de
Développement

Anne MAITRE, Agent de
Développement

- **Excusés :**

Roger VERNIERS
Sébastien CARBONNELLE
Philippe MERLEVE
Bernard THEIS
Benjamin CALICE
Vincent DELIRE

Laurent FONTAINE
Jean LEMAIRE
Bernard GAUTHIER
Delphine NEVEUX
Sarah NOEL
Fernand PLATBROOD

Rapport annuel

Monsieur CONSTANT de la Fondation Rurale de Wallonie prend la parole en expliquant que, chaque année, la Commune ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours est tenue de rédiger un rapport annuel à rendre à l'administration du développement rural pour le 31 mars. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leurs états d'avancement, ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

Les 5 parties du rapport annuel :

1. Situation générale de l'ODR
2. Avancement physique et financier
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR
5. Programmation à 3 ans

Il est précisé aux membres que la partie 2 « avancement physique et financier » ainsi que la partie 3 « rapport comptable » ne sont pas encore à compléter vu l'état d'avancement des projets en 2025 et que le PCDR étant en fin de validité, il n'y aura pas de programmation.

Pour la présentation du rapport annuel, seuls les projets ayant eu des avancées/changements en 2025 ou un changement de statuts sont présentés en séance.

Rapport de la CLDR

La CLDR s'est réunie trois fois en 2025 :

Le 12/03/2025 : Rapport annuel 2024 - 15 personnes présentes

Le 27/05/2025 : visite GR12 - 16 personnes présentes

Le 20/11/2025 : visite MDR Froidchapelle - 12 personnes présentes

Projets bénéficiant d'une convention Développement Rural

1.1 Restaurer la Maison du Bailli à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices : projet au stade PROJET ABANDONNE.

Une réunion citoyenne devrait avoir lieu le 9 avril 2026 à 19 heures à Pesche pour déterminer comment sauver le bâtiment. Le coût total des travaux actuel étant estimé à 2.286.729,60 € t vac, dû notamment aux exigences et latences de l'AWAP, il n'est plus tenable financièrement par la commune.

Au niveau des subsides développement rural, ceux-ci se font en deux phases. Une première demande introduite pour une convention-faisabilité donnant accès à un subside pour l'engagement d'un auteur afin d'évaluer la faisabilité du projet. Par la suite, une demande de convention-réalisation pour la réalisation du projet pouvait être introduite mais à la vue des difficultés propres au projet et son surcoût, celle-ci n'a pas été introduite. Le PCDR se terminant fin mars 2026, l'échéance ne permettra pas d'introduire une demande auprès du développement rural pour un subside plafonné de toute façon à 680 000 euros.

Un membre demande s'il n'est pas possible, lorsque la CLDR a déterminé une fiche-projet à réaliser via la procédure de subventionnement du développement rural, de procéder par tranches, comme par exemple, uniquement un subside pour la toiture dans un premier temps afin de sauver le bâtiment.

La procédure propre au développement rural ne fonctionne pas de cette manière et il était impossible de prédire l'étalement temporel qu'allait imposer l'AWAP (et la dégradation du bâtiment suite à cela) tout comme la baisse des subsides développement rural.

Un membre demande s'il ne serait pas intéressant d'introduire une procédure de déclassement du bâtiment. Monsieur FORTEMPS explique que la commune a introduit une demande pour trois bâtiments et qu'il s'agit d'une procédure compliquée et longue.

Monsieur MAHY, travaillant comme formateur pour l'AWAP et étant conscient du fonctionnement de l'institution, demande s'il est prévu d'inviter celle-ci à la réunion citoyenne et notifie qu'une interpellation citoyenne pourrait être intéressante.

1.4 Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir : Projet au stade TRAVAUX EN COURS

Monsieur MAREE fait un retour sur les travaux en cours. Il a fallu dans un premier temps tout démolir à l'intérieur du bâtiment puis faire appel à des artisans charpentiers pour réaliser des greffons sur la charpente. Les dalles de béton du 1^{er} étage et du deuxième ont été refaites pour pouvoir refaire la toiture. Les châssis en bois seront bientôt mis et les châssis en aluminium des Halles viendront par après.

En parallèle, une présentation/appel à intérêt a eu lieu en mai-juin pour les associations et citoyens désirant proposer des activités dans le lieu. L'engagement d'un employé mi-temps avait été annoncé mais, face aux difficultés budgétaires, ce sera finalement deux employées communales qui reprendront ce rôle avec le soutien des partenaires. De plus, la CLDR et les élus ont été invités à la visite de la Maison de la Ruralité de Froidchapelle pour avoir des conseils pratiques pour la gestion et le fonctionnement des lieux.

Projets réalisés

Les projets sont passés en revue avec les précisions suivantes apportées par les membres :

2.4 Etablir un cadastre des différents éléments patrimoniaux et bâtiments communaux

Stratégie Immobilière globale à long terme (SIGLT) en cours.

2.6 Réaménager la salle du Bailly à Cul-des-Sarts en un espace dédié aux associations

Aménagement d'un local pour la jeunesse de Cul-des-Sarts au 1^{er} étage.

3.5 Mettre en place un système de location de vélos

Installation de 4 abris à vélo sécurisés sur la commune (Spar de Mariembourg, gare de Mariembourg, gare de Couvin et place de Couvin) et mise à disposition de deux vélos partagés à Petigny (projet du budget participatif).

Un membre demande où sont ces vélos partagés. Il est expliqué que les porteurs de projets s'en chargent et qu'ils allaient envoyer un toutes-boîtes aux habitants.

3.58 Améliorer et réaménager des infrastructures sportives modernes (salle de sports) dans d'autres villages que Couvin

Réception du subside (Infrasport) pour deux terrains de padel (Couvidôme).

Il est précisé que les travaux n'auront pas lieu en 2026.

3.64 Maintenir et/ou développer le taxi social

Via MOBILESEM.

3.31 Créer un réseau de petits vergers et potagers

Arbres de naissances, entretien des arbres à Petigny et Champagnat.

3.33 Réglementer la circulation locale sur les chemins agricoles avec une meilleure signalisation

Installation de panneaux F99 entre Couvin et Pesche.

3.37 Faire respecter les cahiers des charges pour l'exploitation forestière

Application effective des sanctions.

3.50 Organiser des concerts de grande envergure

Fête de la musique 2025.

3.52 Améliorer les réseaux électriques et de télédistribution dans les villages

Installation de la fibre dans les villages de Boussu-en-Fagne et Géronsart.

3.57 Améliorer et restaurer l'état général des routes

Plan FERL.

3.66 Etablir une réflexion sur la rationalisation et la réduction de l'éclairage de bâtiments publics

La Commune continue d'équiper ses bâtiments de détecteurs de mouvements.

3.70 Créer des logements sociaux/publics

5 chambres/kots étudiants vont être créés dans le bâtiment (ancien Le répit) situé avenue de la Libération à Couvin.

3.73 Réaliser un agenda reprenant les manifestations sur l'entité

Couvin info petit mensuel de proximité diffusé dans les villages.

Projets au stade NON ACTIVES

2.12 Restaurer la salle du Dowaire à Gonrieux en un espace dédié aux associations et aux rencontres intergénérationnelles

Restauration de la toiture en 2025.

3.4 Créer des pistes cyclables (RAVeL) sur les anciennes voies de tram

La passerelle Chimay-Mariembourg enjambant la E40 est prévue pour 2026.

3.8 Mettre en valeur le site du Ry-de Rome

Projet du Parc National, un aménagement (passerelle, ponton et zone de convivialité) prévu en 2025.

3.22 Envisager l'utilisation d'outils d'aménagement du territoire pour une occupation des sols raisonnée

Schéma de développement communal initié. Monsieur DELOBBE explique l'utilité du SDC, notamment le fait de définir des lieux de centralité pour éviter l'étalement et mieux correspondre aux réalités des centres villageois. Celui-ci doit être réalisé pour 2030 sous peine d'être imposé par la Région.

3.60 Agrandir ou réaffecter la Maison des Jeunes de Frasnes-lez-Couvin

Restauration au premier étage, à savoir peinture, faux plafond et conformité électrique. Autres travaux prévus courant 2026.

3.62 Restaurer la Maison communale de Brûly-de-Couvin

Restauration de la partie logement - mise à disposition pour l'école communale de Brûly-de-Couvin d'une nouvelle classe pour les élèves.

La CLDR approuve le rapport annuel 2025 sans remarques.

Projets au stade ABANDONNE

3.59 Entretenir les bâtiments de douane de l'entité (Brûly-de-Couvin)

Bâtiment vendu.

Divers

Vis mon village !

Les membres sont avertis du lancement de l'appel à projets de la Fondation Roi Baudouin, « Vis mon village » dont voici les principales informations ;

Objectif : améliorer la qualité de vie dans un village et renforcer la cohésion sociale entre des groupes d'habitants larges et diversifiés.

Pour qui ? : des collectifs d'habitants associés de manière formelle (asbl) ou informelle (comité de quartier, association de fait), des associations ou organisations travaillant au niveau local (MJ, centres culturels, etc) mais PAS de projets portés par des pouvoirs publics.

Montant : 5000€

Exemples de projets : plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre, spectacle de quartier, cercles divers, parcours historique, échange de services, activités pour créer du lien...

Dossier à soumettre avant le 15/04/2026 sur le site de la Fondation Roi Baudouin

Pour plus d'information ou candidater, rendez-vous sur : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-2026>

Clôture de la séance

Monsieur CONSTANT explique que le PCDR étant en fin de validité, la CLDR continuera de se réunir jusqu'à l'inauguration du projet des Halles. Sur décision de la Commune et de la CLDR, une relance d'un PCDR reste possible avec cependant des changements actuellement inconnus dans la politique du développement rural.

La séance se clôture par les remerciements de Alexandre FORTEMPS envers les personnes présentes.

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

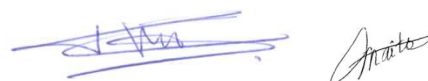
Thomas CONSTANT et Anne MAITRE

Rue de France, 66

5600 Philippeville

071 66 01 90

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Anne MAITRE
Agents de développement